



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE PIIA

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **3 mars 2021 à 19 h 30**, par visioconférence.

Le Conseil devra statuer sur la demande de PIIA suivante :

Demande no. : 2021-03

Adresse projetée : 8, de l'Église

Zonage : P-1

Lot : 3 405 161, 3 914 123 et 3 405 164 (6 406 352 - en voie de dépôt)

Cette demande consiste à permettre la construction d'un bâtiment principal destiné à un usage d'administration publique qui comprendra une caserne de pompiers ainsi qu'un garage municipal et ce, à l'intérieur de la zone P-1 soit une zone dite patrimoniale.

Ce PIIA concerne la section 1, partie II du règlement 2011-11-013 sur les PIIA.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 3 mars 2021 à 16h à l'adresse électronique suivante: info@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 février 2021.

Nathalie Cliche, Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidente à Mont-Saint-Hilaire certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 16 février 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 février 2021.

Nathalie Cliche

Directrice générale et secrétaire-trésorière, par intérim

